

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 15 Décembre à 18h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Etaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Rédoules, Sylvia Jouhanneau, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Sylvia Goulding, Roger Bourhoven, Rémy Soullignac, Frédérique Boret

Absents excusés :

Convocation du 10/12/2014

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

I – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 Novembre 2014 à l'unanimité, et validation ainsi que du conseil municipal du 2 Décembre 2014 à l'unanimité, et validation.

II – Délibération afin de constituer la commission des impôts directs

Jérôme Bonafous, après avoir exposé le contenu de l'art. 1650-1 du code général des impôts, demande à l'assemblée de se prononcer sur une liste de douze titulaires : Roger Bouhoven, Bernard Bousquet, Elisabeth Bousquet, Bruno Costes, Fabrice De Nardi, Jérôme Longy, Michel Magne, Bernard Périé, Fabrice Redoules, Marc Vayries, Michel Vayssié, Serge Vialard ; et de douze suppléants : Arlette Bousquet, Marie Paule Ciercoles, Dominique Colombo, Marie-José Delattre, Jeannette Gaulupeau, Marie-Claude Gilet, Vincent Lafon, Roberte Lamy, Jean Michel Mares, Christian Memin, Alain Moles, Michel Valety ; tel que prévu dans l'article.

La liste est adoptée à l'unanimité

III – Délibération en vue de nommer un agent recenseur

En raison du recensement qui interviendra en 2015, de mi-janvier à mi-février, le maire demande aux conseillers de délibérer sur la création d'un emploi d'agent recenseur après en avoir détaillé les conditions. L'agent recenseur sera rémunéré au forfait, calculé sur le montant de la dotation de l'état. La dotation de l'état s'élève à 579 €, le conseil municipal décide d'attribuer le montant de l'indemnité de l'agent recenseur à 500 euros net.

A l'unanimité, l'assemblée s'exprime favorablement.

IV – Délibération relative à la vente d'ouvrages et de cartes postales

Compte tenu de l'intérêt porté par le Conseil Général sur les ouvrages de G.L. Marchal ainsi que sur un ensemble de cartes postales, Jérôme Bonafous propose à l'assemblée de se prononcer sur la vente de 280 livres de Marchal au prix unitaire de 10 euros ainsi que 3091 cartes postales au prix unitaire de 0,30 euro, le produit de la vente constituant une recette exceptionnelle

A l'unanimité, l'assemblée s'exprime favorablement.

V – Informations diverses

Jérôme Bonafous informe les conseillers sur les R.V à venir, puis il donne lecture du rapport de la FDEL relatif au lieu-dit La Poumignague. Communication sur l'opération « Je vœux » du Conseil Général, distribution d'un document émanant de la Protection Maternelle et Infantile, invitation de l'Association Bambinado le 19/12 à 18h45.

VI – Rapport annuel du Syndicat de Cazals : eau potable et assainissement

Roger Bourhoven commente les éléments du rapport, informe l'assemblée sur le mode de fonctionnement : le Syndicat donne un contrat de gérance à un exploitant : actuellement la SAUR. Son contrat arrive à terme en 2016, un appel d'offres sera lancé en 2015. Un échange intervient sur l'opportunité d'une régie, les intérêts parfois divergents entre Syndicat et exploitant, l'obligation de renouveler le réseau, les raisons de l'augmentation d'achat d'eau à Aquarésou, la réglementation sur la protection des ressources, notamment la source de la Mouline. Il est envisagé de contacter les hydrogéologues, auteurs du rapport, afin d'échanger des données.

Fabrice De Nardi prend le relais concernant l'assainissement. Les stations d'épuration de Goujounac et de Montgesty, non conformes, seront rénovées en 2015. En conséquence une augmentation de 10% en 2015 du prix de l'eau au m³ sur l'assainissement collectif viendra compléter les subventions à hauteur d'environ 45%. Cette augmentation pourra être renouvelée par vote annuel.

VII – Réunion F.D.E.L. et Query Energy

Fabrice De Nardi fait le compte rendu de cette réunion. La nécessité de réduire l'éclairage public ouvre une discussion sur les moyens d'y parvenir. L'assemblée envisage de délibérer prochainement sur une réduction des heures.

VIII – Espaces verts

Sylvia Jouhanneau fait le point sur la plantation des bulbes, et informe l'assemblée du projet de fleurissement de l'entrée des hameaux sous réserve d'un sol adéquat qui soit préservé de tout fauchage ou traitement.